

## AVIS DE CONVOCATION

Réunion du comité consultatif de l'enfance en difficulté – **Rencontre No 3**

### **Membres du Conseil**

M. Benoit Fortin, Conseiller scolaire, CSViamonde  
M. Éric Lapointe, Conseiller scolaire, CSViamonde  
M. Guillaume Teasdale, Conseiller scolaire, CSViamonde

### **Représentants d'organismes**

M. Aliou Sene, représentant de l'organisme CAMH  
M<sup>me</sup> Marguerite Schabas, représentante d'*Autism Ontario – Metro Toronto Chapter*  
M<sup>me</sup> Nancy Komi, représentante de *Epilepsy Southwestern Ontario*  
M<sup>me</sup> Stéphanie Penton, représentante de l'Aide à l'enfance de Toronto  
M<sup>me</sup> Lara Pietrolungo, directrice de *Boomerang Health*  
M<sup>me</sup> Manoushka Aimable, représentante du Centre francophone de Grand Toronto  
M<sup>me</sup> Dalia Hammoud, représentante de *VOICE For Deaf & Hard of Hearing Children*

Vous êtes par la présente convoqué-e à la

Réunion du : **Comité consultatif de l'enfance en difficulté**

Date : **Le 15 novembre 2022**

Heure : **de 17h30 à 18h30**

Lieu : **Réunion Microsoft Teams**  
**Rejoindre sur votre ordinateur ou application mobile**  
[Cliquez ici pour participer à la réunion](#)

## ORDRE DU JOUR

### Rencontre N° 3

La rencontre sera présidée par : M Benoit Fortin

1. Appel des membres
2. Reconnaissance des Territoires
3. Affaires courantes :
  - 3.1 Adoption de l'ordre du jour
  - 3.2 Déclaration de conflit d'intérêts
  - 3.3 Adoption du procès-verbal de la **réunion No 1** du 14 octobre 2022
  - 3.4 Adoption du procès-verbal de la **réunion No 2** du 14 octobre 2022
  - 3.5 Questions découlant des procès-verbaux des réunions **No 1 et No 2** du 14 octobre 2022
4. Données sur les élèves bénéficiant de la Subvention pour l'éducation de l'enfance en difficulté
5. Correspondances
6. Levée de la réunion

# Reconnaissance des Territoires

Nous, *membres du conseil scolaire Viamonde*, souhaitons remercier la terre qui nous accueille, nous abrite et nous nourrit. Nous soulignons également le rôle important que jouent la faune, la flore, l'eau et les minéraux dans notre vie.

Nous reconnaissons les traités, les ententes et qu'il y a des terres non-cédées couvrant l'ensemble des territoires sur lesquels les écoles du Conseil scolaire Viamonde se trouvent, et sommes reconnaissants de pouvoir travailler et vivre sur ces terres. **Nous vous invitons à reconnaître et à respecter le territoire sur lequel vous vous trouvez aujourd'hui.**

Nous exprimons notre gratitude envers les peuples des Premières Nations, les Métis et les Inuit qui prennent soin de ces territoires depuis des temps immémoriaux.

Ainsi, nous pouvons apprendre et prendre soin de cette terre avec les peuples autochtones, afin de nous assurer du bien-être de tous les êtres vivants partageant ses ressources, pour les générations à venir.

[Carte des traités et des réserves en Ontario | Ontario.ca](#)

[Carte de territoires: Native-land.ca | La terre de quels aïeux?](#)

NON-ADOPTÉ

**PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE N° 1 DU  
COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ  
DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE**

**Le 11 octobre 2022**

Le comité tient la **rencontre n° 1** de 17 h 30 à 17 h 54 par vidéoconférence, sous la présidence de Conseiller Fortin.

**Membre du Conseil**

M. Benoit Fortin, Conseiller scolaire, CSViamonde

**Membres du Conseil absents**

M. Guillaume Teasdale, Conseiller scolaire, CSViamonde

M. Éric Lapointe, Conseiller scolaire, CSViamonde

**Représentants d'organismes**

M. Aliou Sene, représentant de l'organisme CAMH

M<sup>me</sup> Marguerite Schabas, représentante d'*Autism Ontario – Metro Toronto Chapter*

M<sup>me</sup> Nancy Komi, représentante de *Epilepsy Southwestern Ontario*

M<sup>me</sup> Stéphanie Penton, représentante de l'Aide à l'enfance de Toronto

M<sup>me</sup> Lara Pietrolungo, directrice de *Boomerang Health*

M<sup>me</sup> Manoushka Aimable, représentante du Centre francophone de Grand Toronto

**Représentant d'organisme absent :**

M<sup>me</sup> Dalia Hammoud, représentante de *VOICE For Deaf & Hard of Hearing Children*

**Membres de l'administration présents :**

M<sup>me</sup> Dounia Bakiri, adjointe à la surintendance de l'éducation temporaire

M<sup>me</sup> Renée Gauthier, directrice des services aux élèves

M. Jason Rodrigues, surintendant des affaires et trésorier

M<sup>me</sup> Corine Céline, secrétaire de séances

**Membre de l'administration absent :**

M<sup>me</sup> Annette Petitpas, directrice des services aux élèves

Le président du comité, M Benoit Fortin souhaite la bienvenue aux membres du comité

**2.1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

M Aliou appuyé par, Mme Penton, propose :

*QUE l'ordre du jour soit approuvé tel que présenté.*

ADOPTÉE

## **POINT NO 3.3 DE L'ORDRE DU JOUR**

Réunion n° 1 du comité consultatif de l'enfance en difficulté – Le 11 octobre 2022

### **2.2 DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS**

Conseiller Fortin et M<sup>me</sup> Marguerite Schabas déclarent un conflit d'intérêts possible étant donné que leurs enfants fréquentent respectivement une école du CSViamonde et pour lesquels un PEI a été élaboré en raison de leur trouble d'apprentissage.

### **2.3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL N° 10 DE LA RENCONTRE DU 14 JUIN 2022**

M<sup>me</sup> Manoushka Aimable, appuyée par M<sup>me</sup> Marguerite Schabas, propose:

***QUE** le procès-verbal n° 10 de la rencontre du 14 juin 2022 soit approuvé.*

ADOPTÉE

### **3. FINANCEMENT DE L'ÉDUCATION DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ : (M Jason Rodrigue est présent seulement pour ce point)**

#### **3.1 Budgets EED pour 2022-2023**

M. Rodrigue surintendant des affaires présente son rapport sur le budget-EED 2022-2023 pour la période de septembre 2022 à août 2023.

Il passe en revue à travers les grandes lignes et sur la comparaison des revenus et des dépenses.

M<sup>me</sup> Lara Pietrolungo, appuyée par M<sup>me</sup> Marguerite Schabas, propose :

***QUE** le rapport en date du 11 octobre 2022 intitulé « Budget 2022-2023 Enfance en difficulté » soit reçu.*

ADOPTÉE

### **4. ORGANIGRAMME DES SERVICES AUX ÉLÈVES**

M<sup>me</sup> Dounia Bakiri, adjointe à la surintendance de l'éducation présente la mise à jour de l'organigramme des services aux élèves et des rôles.

M<sup>me</sup> Manoushka Aimable, appuyée par M<sup>me</sup> Marguerite Schabas propose:

***QUE** l'organigramme des services aux élèves présenté en date du 11 octobre 2022 soit reçu.*

ADOPTÉE

## **POINT NO 3.3 DE L'ORDRE DU JOUR**

Réunion n° 1 du comité consultatif de l'enfance en difficulté – Le 11 octobre 2022

### **5. LEVÉE DE LA RÉUNION**

L'ordre du jour de la réunion n° 1 étant épuisé, Mme Penton, appuyée par M<sup>me</sup> Marguerite Schabas, propose :

***QUE** la réunion soit levée.*

ADOPTÉE

**Adjointe à la surintendance  
de l'éducation temporaire**

**Le président du comité,**

**Mme Dounia Bakiri**

**M. Benoit Fortin**

NON-ADOPTÉ

**PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE N° 2 DU  
COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ  
DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE**

**Le 11 octobre 2022**

Le comité tient la **rencontre n° 2** de 17 h 55 à 19 h 04 par vidéoconférence, sous la présidence de Conseiller Fortin.

**Membre du Conseil**

M. Benoit Fortin, Conseiller scolaire, CSViamonde

**Membres du Conseil absents**

M. Guillaume Teasdale, Conseiller scolaire, CSViamonde

M. Éric Lapointe, Conseiller scolaire, CSViamonde

**Représentants d'organismes**

M. Aliou Sene, représentant de l'organisme CAMH

M<sup>me</sup> Marguerite Schabas, représentante d'*Autism Ontario – Metro Toronto Chapter*

M<sup>me</sup> Nancy Komi, représentante de *Epilepsy Southwestern Ontario*

M<sup>me</sup> Stéphanie Penton, représentante de l'Aide à l'enfance de Toronto

M<sup>me</sup> Lara Pietrolungo, directrice de *Boomerang Health*

M<sup>me</sup> Manoushka Aimable, représentante du Centre francophone de Grand Toronto

**Représentant d'organisme absent :**

M<sup>me</sup> Dalia Hammoud, représentante de *VOICE For Deaf & Hard of Hearing Children*

**Membres de l'administration présents :**

M<sup>me</sup> Dounia Bakiri, adjointe à la surintendance de l'éducation temporaire

M<sup>me</sup> Renée Gauthier, directrice des services aux élèves

M. Jason Rodrigues, surintendant des affaires et trésorier

M<sup>me</sup> Corine Céline, secrétaire de séances

**Membre de l'administration absent :**

M<sup>me</sup> Annette Petitpas, directrice des services aux élèves

**2.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

M<sup>me</sup> Marguerite Schabas, appuyée par M<sup>me</sup> Manoushka Aimable, propose :

*QUE l'ordre du jour soit approuvé tel que présenté.*

ADOPTÉE

## **POINT NO 3.4 DE L'ORDRE DU JOUR**

Réunion n° 2 du comité consultatif de l'enfance en difficulté – Le 11 octobre 2022

### **2.2 DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS**

Conseiller Fortin et M<sup>me</sup> Marguerite Schabas déclarent un conflit d'intérêts possible étant donné que leurs enfants fréquentent respectivement une école du CSViamonde et pour lesquels un PEI a été élaboré en raison de leur trouble d'apprentissage.

### **3. PEI ASPEN**

Mme Dounia Bakiri, adjointe à la surintendance de l'éducation temporaire présente au comité un rapport sur le nouveau système de gestion des élèves (SGDE) nommé Aspen. Le système en vigueur dès la rentrée 2022-2023.

Mme Bakiri précise dans son rapport qu'un plan de transition a été mis en place par l'équipe en enfance en difficulté dès la fin du printemps 2022.

***QUE** le rapport en date du 11 octobre 2022 intitulé « PEI Aspen » soit reçu.*

ADOPTÉE

### **4. LE DROIT DE LIRE ET L'ÉDUCATION DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ**

Mme Dounia Bakiri, adjointe à la surintendance de l'éducation temporaire fait une présentation PowerPoint sur le droit de lire et l'éducation de l'enfance en difficulté.

Le rapport préparé par les directrices des services aux élèves présente l'orientation stratégique du plan pluriannuel et d'autres aspects pour aider nos élèves en EED. (Voir **Annexe A**)

### **5 TOUR DE TABLE : MISES À JOUR DES ORGANISMES**

Mme Lara Pietrolungo, directrice de Boomerang Health, souhaite connaître l'avis du comité sur l'embauche d'un pédiatre francophone pour le développement. Mme Aimable est favorable à cette demande. Mme Pietrolungo informe le comité qu'à Boomerang au niveau du personnel tous les postes sont comblés dans différents services.

## **POINT NO 3.4 DE L'ORDRE DU JOUR**

Réunion n° 2 du comité consultatif de l'enfance en difficulté – Le 11 octobre 2022

**M<sup>me</sup> Manoushka Aimable**, représentante du Centre francophone de Grand Toronto informe le comité qu'en octobre la foire de l'emploi bilingue se tiendra en virtuel. Elle encourage le comité d'aller sur le site francophone pour en connaître davantage. L'assemblée générale du centre a eu lieu le 19 septembre ce fut une belle soirée avec en présentation le budget annuel et les projets de l'année des différents services.

La maison historique du Centre francophone du Grand Toronto (CFGT), au 20 Lower Spadina, s'appelle dorénavant « Centre Jean-Luc Bernard » en honneur à M. Bernard membre du CA pendant plus de 18 ans.

**M<sup>me</sup> Nancy Komi**, représentante de Epilepsy Southwestern Ontario informe le comité qu'actuellement leur centre aide les familles avec la rentrée scolaire. Elle fera parvenir d'autres détails bientôt.

**M<sup>me</sup> Stéphanie Penton**, représentante de l'Aide à l'enfance de Toronto informe le comité que le questionnaire du développement de l'enfant de 0-4 an est disponible en français. C'est une évaluation très approfondit afin d'identifie des jeunes enfants en manque de certaines capacités pour leur développement. Elle propose que cela puisse aider les travailleurs sociaux au Conseil avec l'aide des psychologues. Elle fera parvenir le questionnaire à Mme Bakiri pour voir les besoins dans notre Conseil.

**M<sup>me</sup> Marguerite Schabas**, représentante d'Autism Ontario – Metro Toronto Chapter informe le comité que Autism Ontario que le mois d'octobre est le mois de la sensibilisation en Autisme. Le centre continue d'offrir des programmes à la communauté aux jeunes et aux adultes. Le nouveau programme Autisme en Ontario continue pour nos écoles, car la liste d'attente est longue pour accéder aux services. Elle fera parvenir à M. Fortin les détails de ces services pour un suivi.

**M. Aliou Sene**, représentant de l'organisme CAMH informe le comité qu'à CAMH a reçu un budget du ministère pour aider les enfants d'autisme et leur famille par rapport à l'accès aux services.

CAMH est heureux de présenter le programme **Catalyseurs pour la santé mentale**, un programme de santé mentale conçu pour aider les jeunes Canadiens à parler franchement de la maladie mentale, à consulter un thérapeute ou à aider leurs amis en difficulté. Il fera parvenir les détails au comité.

### **6 CONSULTATION SUR LES SUJETS DU CCED POUR L'ANNÉE 2022-23**

Mme Bakiri a partagé un lien aux membres du comité CCED afin qu'ils complètent le tableau de Consultation sur les sujets du CCED pour l'année 2022-2023 d'ici le 25 octobre 2022.

## **POINT NO 3.4 DE L'ORDRE DU JOUR**

Réunion n° 2 du comité consultatif de l'enfance en difficulté – Le 11 octobre 2022

Cet exercice est en lien avec le plan pluriannuel de l'enfance en difficulté.

<https://docs.google.com/document/d/19fTJU->

[TxyFwHCJXnKdVRImBkMEVwQjnvjtsLHmc8U/edit?usp=sharing](https://docs.google.com/document/d/19fTJU-TxyFwHCJXnKdVRImBkMEVwQjnvjtsLHmc8U/edit?usp=sharing)

### **7. LES DATES DES PROCHAINES RÉUNIONS À 17 H 30 SERONT:**

- Le 15 novembre 2022 – rencontres n° 3 et n° 4
- Le 10 janvier 2023 - rencontre n° 5
- Le 14 février 2023 - rencontres n° 6 et n° 7
- Le 4 avril 2023 - rencontre et n° 8
- Le 9 mai 2023 - rencontre n° 9
- Le 6 juin 2023 - rencontre n° 10

### **8. LEVÉE DE LA RÉUNION**

L'ordre du jour de la réunion n° 2 étant épuisé, Mme Aimable, appuyée par M<sup>me</sup> Schabas, propose :

**QUE** la réunion soit levée.

ADOPTÉE

Le 15 novembre 2022

**AUX MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ**

**Objet : Données sur les élèves bénéficiant de la Subvention pour l'éducation de l'enfance en difficulté.**

---

Selon les définitions de la Loi sur l'éducation, un programme d'enseignement à l'enfance en difficulté est un « programme d'enseignement fondé sur les résultats d'une évaluation continue et modifiée par ceux-ci en ce qui concerne un élève en difficulté, y compris un projet qui renferme des objectifs précis et un plan des services éducatifs qui satisfont aux besoins de l'élève ».

Quant aux services à l'enfance en difficulté, il s'agit des « installations et ressources, y compris le personnel de soutien et le matériel, nécessaires à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un programme d'enseignement à l'enfance en difficulté ». Aux termes du Règlement 181/98, qui s'intitule Identification et placement des élèves en difficulté, la direction d'école doit veiller à ce qu'un plan d'enseignement individualisé (PEI) soit élaboré pour chaque élève identifié comme étant en difficulté par un comité d'identification, de placement et de révision (CIPR), dans les 30 jours de classe qui suivent le placement de l'élève dans un programme d'enseignement à l'enfance en difficulté.

Les conseils scolaires ont aussi le pouvoir discrétionnaire de préparer un PEI pour l'élève qui bénéficie d'un programme d'enseignement à l'enfance en difficulté et/ou de services connexes, mais qui n'a pas été officiellement identifié comme étant en difficulté.

Il est à noter que la proportion d'élèves ayant des besoins particuliers du Conseil est demeurée à approximativement 10% de l'effectif total.

Les tableaux en **annexe A** présentent le nombre de PEI préparés par le personnel enseignant dans les écoles pour répondre aux besoins des élèves identifiés et non identifiés.

**IL EST RECOMMANDÉ :**

**QUE** le rapport en date du 15 novembre 2022 intitulé « Données sur les élèves bénéficiant de la Subvention pour l'éducation de l'enfance en difficulté » soit reçu.

**Préparé par :**

L'adjointe à la surintendance de l'éducation temporaire,  
Dounia Bakiri

Données sur les élèves bénéficiant de la Subvention pour l'éducation de l'enfance en difficulté

Nombre de PEI élaborés

Élémentaire	PEI	Élèves identifiés	Élèves non identifiés	Nombre total d'élèves
Juin 2017	879	476	402	<b>879</b>
Juin 2018	940	511	429	<b>940</b>
Juin 2019	958	564	394	<b>958</b>
Juin 2020	1019	666	353	<b>1019</b>
Juin 2021	1034	681	353	<b>1034</b>
Juin 2022	<b>1037</b>	<b>722</b>	<b>315</b>	<b>1037</b>

Secondaire	PEI	Élèves identifiés	Élèves non identifiés	Nombre total d'élèves
Juin 2017	228*	164	68	<b>232</b>
Juin 2018	290	204	86	<b>290</b>
Juin 2019	307*	231	77	<b>308</b>
Juin 2020	337	251	86	<b>337</b>
Juin 2021	394	297	97	<b>394</b>
Juin 2022	<b>416</b>	<b>310</b>	<b>106</b>	<b>416</b>

Total des élèves	PEI	Élèves identifiés	Élèves non identifiés	Nombre total d'élèves
Juin 2017	<b>1107</b>	<b>640</b>	<b>470</b>	<b>1111</b>
Juin 2018	<b>1230</b>	<b>715</b>	<b>515</b>	<b>1230</b>
Juin 2019	<b>1266</b>	<b>795</b>	<b>471</b>	<b>1266</b>
Juin 2020	<b>1356</b>	<b>917</b>	<b>439</b>	<b>1356</b>
Juin 2021	<b>1428</b>	<b>978</b>	<b>450</b>	<b>1428</b>
Juin 2022	<b>1453</b>	<b>1032</b>	<b>421</b>	<b>1453</b>

\*Certains élèves surdoués n'ont pas de PEI.

Ce deuxième tableau présente les élèves selon les catégories d'anomalies et types de difficulté déterminées par le ministère de l'Éducation.

**Catégories d'anomalies et types de difficulté pour les élèves identifiés**

Anomalies	Types de difficulté	Élémentaire					Secondaire					Total d'élèves				
		2018	2019	2020	2021	2022	2018	2019	2020	2021	2022	2018	2019	2020	2021	2022
Anomalies multiples		129	161	195	226	218	51	59	67	83	99	180	220	262	309	317
Communication	Autisme	90	89	161	162	163	11	13	29	34	44	101	102	190	196	207
	Troubles d'apprentissage	122	125	214	215	234	88	90	135	159	158	210	215	349	224	392
	Surdit� et surdit� partielle	17	19	28	25	30	2	3	5	9	9	19	22	33	184	39
	Troubles de la parole	0	0	7	6	11	0	0	0	0	0	0	0	7	6	11
	Troubles du langage	14	14	41	50	62	8	10	24	30	31	22	24	65	80	93
Comportement		93	111	266	284	300	21	27	89	99	118	114	138	355	383	418
Ordre intellectuel	D�ficiency intellectuelle l�g�re	10	10	20	18	21	13	16	16	15	10	23	26	36	33	31
	Douance	14	14	24	27	27	6	5	8	11	10	20	19	32	38	37
	Handicap de d�veloppement	6	4	22	27	25	0	2	4	5	6	6	6	26	32	31
Ordre physique	C�cit� et basse vision	6	7	9	7	6	1	2	1	3	4	7	9	10	10	10
	Handicap physique	10	10	28	28	32	3	4	3	5	5	13	14	31	33	37
<b>Total - �l�ves identifi�s</b>		<b>511</b>	<b>564</b>	<b>666</b>	<b>681</b>	<b>722</b>	<b>204</b>	<b>231</b>	<b>251</b>	<b>297</b>	<b>310</b>	<b>715</b>	<b>795</b>	<b>917</b>	<b>978</b>	<b>1032</b>
<b>Total - �l�ves non identifi�s ayant des besoins particuliers et b�n�ficiant de la subvention pour l'EED</b>		429	394	353	353	315	86	77	86	97	106	515	471	439	450	421
<b>Total PEI</b>		<b>940</b>	<b>958</b>	<b>1019</b>	<b>1034</b>	<b>1037</b>	<b>290</b>	<b>308</b>	<b>337</b>	<b>394</b>	<b>416</b>	<b>1230</b>	<b>1266</b>	<b>1356</b>	<b>1428</b>	<b>1453</b>



# RAPPORT ANNUEL 2021-2022 DE LA PLANIFICATION COORDONNÉE DES SERVICES



# **POINT NO 5 DE L'ORDRE DU JOUR**

## **RAPPORT ANNUEL DE LA PLANIFICATION COORDONNÉE DES SERVICES**

---

<b>Organisme de coordination principal :</b>	<b>Pathways Health Centre for Children</b>
<b>Secteur de prestation des services :</b>	<b>Région ouest : Sarnia Lambton</b>
<b>Exercice financier :</b>	<b>2021-2022</b>

---

### ***Reconnaissance territoriale***

*Nous reconnaissons que le territoire sur lequel l'organisme Pathways est implanté et secteur pour lequel la Planification coordonnée des services de Lambton fournit des services et des soins, fait partie du territoire ancestral des peuples Chippewa, Odawa et Potawatomi, appelés collectivement les Anishinaabeg. C'est grâce au lien des Anishinaabeg avec l'esprit de la terre, de l'eau et de l'air que nous reconnaissons leurs cultures, leurs traditions et leurs valeurs uniques. Ensemble, en tant que peuples visés par un traité, nous avons la responsabilité partagée d'agir dans le respect de l'environnement qui entretient la vie sous toutes ses formes, en protégeant l'avenir pour les prochaines générations.*

### **Mécanisme d'orientation intersectoriel de la planification coordonnée des services**

Le comité directeur de la planification coordonnée des services (PCS) est un mécanisme visant à assurer l'entretien des relations de collaboration et la supervision des partenariats intersectoriels qui appuient la prestation de la planification coordonnée des services dans le comté de Lambton.

### **Contexte**

Le comité directeur de la planification coordonnée des services (PCS) de Lambton a été mis sur pied à partir des membres de la table de planification communautaire de la PCS établie en 2014 dont le mandat est de planifier à quoi ressemblerait la PCS pour les enfants, les jeunes et les familles dans le comté de Lambton. Comptant une large représentation de partenaires de Lambton et de trois Premières Nations, la collectivité s'est appliquée à faire en sorte que le plan soit réalisable, durable et tienne compte des besoins communautaires.

### **Réflexions sur 2021-2022**

Le fardeau de la COVID-19 a continué à nous compliquer la vie, et même les services, au cours de l'année écoulée. De grands progrès ont été réalisés dans la gestion de la réponse à la pandémie, avec une capacité accrue pour les tests, la recherche de contacts, les vaccins et les doses de rappel. Les défis de la COVID se sont fait sentir dans toute la communauté et ont exacerbé les situations déjà difficiles vécues par les enfants, les jeunes et les familles nécessitant une planification coordonnée des services. La PCS a continué à être flexible et agile afin de répondre aux besoins des familles, alors que le taux de transmission de la COVID-19 fluctuait en fonction des restrictions provinciales. Les protocoles de sécurité, tels que les politiques de vaccination, l'équipement de protection individuelle (y compris les masques N95), les masques médicaux pour les clients et le dépistage actif, ont permis à l'équipe de la PCS d'organiser davantage de rendez-vous en personne pour répondre aux besoins des familles. L'équipe a noté une augmentation du nombre d'aiguillages en 2021-2022, ainsi qu'une complexité accrue des cas, car les familles et les clients ont dû se débattre avec l'école en ligne et d'autres contraintes, ce qui a entraîné des délais d'attente légèrement plus longs pour l'obtention de services.

# POINT NO 5 DE L'ORDRE DU JOUR

« Les gens qui travaillent ensemble dans une communauté solide avec un objectif partagé et un but commun peuvent rendre l'impossible possible. » — Tom Vilsack

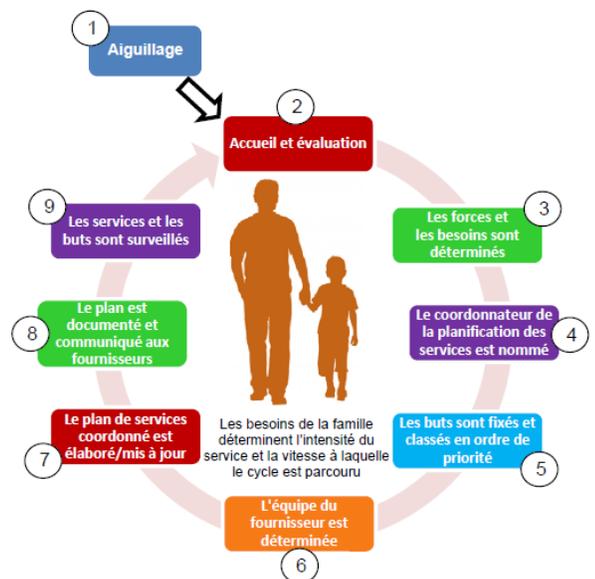
## I. APERÇU DE LA PLANIFICATION COORDONNÉE DES SERVICES

### (a) Mise à jour concernant la dotation en personnel

- En 2021-22, le Pathways Health Centre for Children a évalué puis réaligné certains des rôles et responsabilités de la PCS afin d'améliorer la prestation de services. Grâce à un tel réalignement, nous avons pu augmenter légèrement le nombre d'heures allouées à la prestation directe de PCS de 0,25 ETP. En tant qu'organisme principal, Pathways Health Centre for Children emploie deux planificateurs des services coordonnés à temps plein, deux planificateurs des services coordonnés à temps partiel, un coordonnateur de l'admission à la PCS à temps partiel, ainsi qu'un adjoint administratif à temps partiel. Le gestionnaire des services communautaires assure également la surveillance et la supervision des programmes. La charge moyenne de travail par ETP est de 25 clients.
- Les partenaires locaux des Premières Nations d'Aamjiwnaang et de Kettle & Stony Point jouent chacun un rôle à temps partiel dans la PCS, qui fournit environ 7 heures en services coordonnés par semaine dans leurs communautés respectives.
- Nous continuons à communiquer avec les partenaires locaux de la Première nation de Walpole Island pour renforcer les capacités de PCS dans cette communauté.

### (b) Développement et utilisation de nouveaux outils et processus

- Le comité directeur de la PCS a procédé à un examen approfondi et mis à jour les documents du comité suivants : Plan de travail annuel, Mandat et Protocole d'entente.
- En réponse au travail de transformation du ministère, l'équipe de PCS a eu l'occasion de collaborer avec des partenaires communautaires au Family Counselling Centre (Centre de counselling familial) pour réaligner le processus et l'organigramme d'accès à la PCS et aux besoins spéciaux complexes. Ces services se chevauchent souvent, c'est pourquoi un processus clair est essentiel.
- Le planificateur principal des services coordonnés et le coordonnateur de l'éducation spécialisée du Lambton Kent District School Board ont eu l'occasion de peaufiner le processus d'aiguillage à la PCS. Ces révisions visent à éliminer les aiguillages qui ne répondent pas aux critères établis.



## **POINT NO 5 DE L'ORDRE DU JOUR**

### **(c) Activités de la communauté de pratique**

- Les coordonnateurs de la planification coordonnée des services (PCS) de l'organisme principal, des Premières Nations et du Centre de traitement pour enfants de Chatham se sont réunis virtuellement tous les trimestres pour partager des ressources, discuter des pratiques exemplaires, harmoniser les processus et établir un réseau entre eux. Ce groupe s'appelle le « Coordinator's Connect » (la connexion des coordonnateurs).
- L'organisme principal a tenu des réunions deux fois par an avec des représentants de première ligne d'organismes communautaires afin de soutenir la coordination des soins aux clients.
- Pathways Health Centre for Children, gestionnaire des services communautaires, a assisté aux réunions virtuelles mensuelles du réseau provincial de la PCS.
- La gestionnaire des services communautaires est maintenant coprésidente du groupe PCS/ETCAF de la région Ouest, qui se réunit tous les trimestres.

## **II. RENFORCEMENT DES CAPACITÉS ET FORMATION POUR SENSIBILISER ET DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES**

### **(a) Activités de formation des coordonnateurs de la planification coordonnée des services**

Les coordonnateurs de la PCS ont participé à diverses séances de formation qui ont favorisé leur croissance et leur perfectionnement. En voici quelques exemples :

- Formation provinciale pour les coordonnateurs de la PCS : compétences en matière d'animation, lutte contre l'épuisement professionnel et maintien de l'espoir
- Formation sur la sécurité culturelle des Autochtones de San'yas
- Formation sur les traumatismes culturels et guérison par la pratique relationnelle
- Respect des droits à l'autodétermination des Premières Nations
- Créer des systèmes, briser les silos : une approche collaborative
- Fatigue de compassion dans la prestation de services en ligne – 2<sup>e</sup> partie : Prévention et guérison
- Formation sur le sondage MPOC du MESSC
- Formation aux premiers soins en santé mentale

### **(b) Activités de formation pour les partenaires du système de services**

- Aucune séance de formation officielle sur la PCS n'a été offerte cette année. Les conseils scolaires continuent d'accéder à la vidéo d'information sur la PCS qui leur a été fournie l'an dernier. Les partenaires communautaires ont continué à communiquer avec l'équipe de PCS lorsqu'ils avaient des questions ou des précisions à apporter.
- Une formation supplémentaire a été dispensée aux partenaires de la Première Nation de Kettle et Stony Point afin d'intégrer les processus de PCS de la manière la plus appropriée aux besoins de la communauté.

### **(c) Activités de formation et documents d'information à l'intention des familles**

- Tout au long de l'année, les familles ont reçu des informations et du soutien concernant l'inscription au Programme ontarien en matière d'autisme et les options de parcours de services.
- Les familles bénéficiant des services de la PCS et de ceux liés aux troubles du spectre d'alcoolisation fœtal (TSAF) ont continué d'avoir accès aux groupes de soutien familial

## **POINT NO 5 DE L'ORDRE DU JOUR**

offerts au Pathways Health Centre for Children par l'entremise des services d'engagement familial et du Centre Ressources TSAF.

### **III. ÉVALUATION**

#### **(a) Projets/sondages d'évaluation locaux et résultats**

- **Sondage sur l'engagement du comité directeur** : Le comité directeur de la PCS s'est engagé à mener un sondage annuel pour maintenir et améliorer la qualité et la pertinence du travail réalisé par notre comité communautaire. Vingt-deux des vingt-sept partenaires ont répondu à un sondage anonyme de 18 questions qui mesurait les réponses sur une échelle de Likert à 5 points. Le taux de réponse était de 81 %. Les résultats du sondage suggèrent une perception globalement positive, quoiqu'il y ait eu quelques remarques liées à la diversité, au travail d'équipe et à l'accès à du matériel culturellement approprié. Le comité directeur examinera et explorera ces préoccupations au cours de l'année à venir.
- **Résultats du sondage des équipes de fournisseurs de PCS** : Pour faire suite à la première réunion de mise à jour de la PCS après six mois, les planificateurs des services coordonnés ont partagé ce sondage anonyme avec les équipes de fournisseurs de PCS pour évaluer l'efficacité du processus de PCS. Nous avons reçu 104 réponses, mais le nombre de sondages envoyés n'a pas été suivi.

● 98 % des répondants conviennent qu'ils se sentent entendus dans le processus de PCS.
▪ 94 % des répondants estiment que les points forts de l'enfant/du jeune et de la famille ont été reconnus dans le cadre des discussions de l'équipe de planification coordonnée des services
▪ 93 % des répondants estiment que les réunions de planification coordonnée des services sont bien organisées et animées avec efficacité par le planificateur des services coordonnés
▪ 94 % des répondants estiment que la planification coordonnée des services a permis d'obtenir des résultats positifs pour l'enfant/le jeune et sa famille

- **Résultats du sondage auprès des fournisseurs de soins de la PCS** : Les coordonnateurs de la PCS ont partagé ce sondage anonyme avec 51 parents/fournisseurs de soins qui ont eu accès à un plan coordonné de services pendant au moins 6 mois, afin de déterminer si les services fournis par leur coordonnateur répondait à leurs besoins. Nous avons reçu 10 réponses.

▪ 80 % des répondants étaient tout à fait d'accord et 20 % d'entre eux étaient d'accord pour dire que le plan coordonné de services de leur enfant ou de leur jeune reflète leurs forces, leurs besoins et leurs objectifs prioritaires en matière de soutien
▪ 100 % des répondants sont tout à fait d'accord pour dire que leur voix est entendue dans le processus de planification coordonnée des services
▪ 100 % des répondants sont tout à fait d'accord pour dire que les réunions de planification coordonnée des services sont utiles et productives

- **Mesure des processus de soins (MPOC)** : L'équipe de PCS envoie les sondages de MPOC aux familles après les six premiers mois de service, et de nouveau après un an et au moment de la sortie, le cas échéant. Les résultats de la MPOC sont maintenant transmis

## **POINT NO 5 DE L'ORDRE DU JOUR**

directement au MESSC. Les résultats préliminaires indiquent que nous avons reçu un taux de réponse légèrement supérieur à la moyenne provinciale cette année et que nous avons atteint le seuil nécessaire pour recevoir nos résultats régionaux. Au moment de la publication du présent rapport, ces résultats n'étaient pas encore disponibles. Les parents/fournisseurs de soins ont dit se sentir dépassés par la longueur de ce sondage. Le comité directeur de la PCS a continué de plaider auprès du MESSC pour que des révisions soient apportées à la MPOC afin d'en augmenter le taux de réponse.

### **(b) Sommaire des rapports de la PCS au ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires (MESSC) - Comparaison d'année en année**

	2021-22	2020-21	
<b>Enfants/jeunes ayant un plan actif de la PCS</b>	<b>87</b>	<b>72</b>	Données cumulées depuis le début de l'année
<b>Aiguillages reçus pour PCS</b>	<b>36</b>	<b>26</b>	Données cumulées depuis le début de l'année
<b>Nombre total d'aiguillages en attente d'une initiation de la PCS</b>	<b>10</b>	<b>4</b>	4e trimestre - De janvier au 31 mars

### **(c) Données pertinentes venant appuyer le comité directeur et la PCS**

- Afin d'ancrer le comité dans l'objectif de son travail, une histoire de famille a été partagée lors de chaque réunion du comité directeur de la PCS.
- Un plan de travail du comité directeur de la PCS a été créé cette année, avec des dates clés et des tâches identifiées pour aider à guider le travail du groupe.

## **IV. ENGAGEMENT DE LA COMMUNAUTÉ**

### **(a) Composition du comité directeur de la PCS**

- Guidé par un plan de travail qui assure le suivi des principales responsabilités, le comité directeur continue de superviser la PCS dans la région de Sarnia-Lambton. L'organisme coordonnateur principal continue de tenir le comité directeur au courant des initiatives connexes et du travail accompli en vue de la prestation intégrée des services de réadaptation.
- Scott Gregory s'est joint au comité directeur de la PCS en tant que superviseur de programme représentant le MESSC.
- La liste des membres du comité directeur de la PCS a été mise à jour cette année en fonction des commentaires des membres. Afin d'assurer une représentation diversifiée et inclusive, le comité a recommandé d'inviter le Native Friendship Centre (Centre d'amitié autochtone) à se joindre à lui.
- Le comité directeur demeure stable à 35 membres représentant 18 organismes du comté de Lambton, y compris des représentants des deux conseils scolaires de langue française et des trois Premières Nations. Le comité a également compté un représentant de la famille pendant une partie de l'année. Au moment de la rédaction du présent rapport, ce poste reste vacant et le recrutement est en cours.
- Alison Morrison, directrice générale de Pathways Health Centre for Children, et Sue Barnes, directrice générale de St. Clair Child & Youth Services, continuent d'assumer leur rôle de coprésidentes du comité.

## **POINT NO 5 DE L'ORDRE DU JOUR**

- La participation au cours des 4 réunions tenues en 2021-22 comptait en moyenne 16 partenaires. Cette moyenne est légèrement inférieure à celle de l'année précédente.

### **(b) Sources d'aiguillage**

- L'équipe de la PCS a reçu des aiguillages de diverses sources dans notre communauté, notamment : la Société d'aide à l'enfance de Sarnia Lambton, le Lambton-Kent District School Board, le St. Clair Catholic District School Board, STARRting Point, St. Clair Child & Youth Services et d'autres fournisseurs de soins de santé comme le Pathways Health Centre for Children et les Services de soins à domicile et en milieu communautaire (anciennement le Réseau local d'intégration des services de santé - RLISS).

	2021-22	2020-21	
<b>Nouveaux aiguillages par type de source</b>	<b>11</b>	<b>12</b>	Organisme de services à l'enfance (c.-à-d. Pathways, SCCYS, FCC (centre de counselling familial))
	<b>14</b>	<b>9</b>	École/Éducateur
	<b>3</b>	<b>3</b>	École/Éducateur
	<b>2</b>	<b>1</b>	Société d'aide à l'enfance
	<b>1</b>	<b>1</b>	Enfant/Famille
	<b>5</b>	<b>0</b>	Organisation autochtone
			Fournisseur de soins de santé (c.-à-d. Services de soins à domicile et en milieu communautaire)

### **(c) Diversité et inclusion**

- En décembre 2021, Sarnia-Lambton a reçu la désignation de services en français, qui sera pleinement mise en œuvre d'ici 2024. Nous continuons à acheter des services de traduction afin de fournir les principaux documents liés à la PCS en français pour les familles francophones et les partenaires communautaires.
- La coordonnatrice principale de la PCS a continué à fournir et à organiser des séances de formation et d'information sur la PCS dans des formats accessibles sur demande.
- La collaboration se poursuit avec les partenaires locaux des Premières Nations, les coordonnateurs de la PCS se consacrant à fournir un soutien culturellement sûr et sensible aux familles autochtones et à leurs enfants/jeunes ayant accès à la planification coordonnée des services. La formation en matière de sécurité et de sensibilité culturelles était un objectif prioritaire pour l'organisme principal en 2021-22.
- Tel que mentionné précédemment, des invitations à se joindre au comité directeur de la PCS ont été adressées au centre d'amitié autochtone local.
- Une terminologie inclusive a été recommandée et intégrée au cours du processus de révision du protocole d'entente et du mandat de la PCS.

### **(d) Services aux communautés francophones et autochtones**

- Plusieurs documents de référence clés ont été traduits en français, notamment le rapport annuel 2020-2021, le mandat révisé et le protocole d'entente.
- Nous continuons à maintenir un solide engagement avec les coordonnateurs de la PCS de la Première Nation Aamjiwnaang et de la Première Nation de Kettle & Stony Point et à travailler à l'harmonisation des systèmes et au renforcement des capacités de la PCS.
- Nous poursuivons le dialogue concernant la mise en œuvre de services coordonnés dans la Première Nation de Walpole Island.
- Des liens initiaux ont été établis avec la communauté autochtone urbaine, le Sarnia-Lambton Native Friendship Centre (Centre d'amitié autochtone de Sarnia-Lambton).

## **POINT NO 5 DE L'ORDRE DU JOUR**

### **V. CHANGEMENT DE SYSTÈME**

#### **(a) Se concentrer sur l'avancement de la PCS et du système élargi pour améliorer les parcours de service**

- Avec l'aide de la coordonnatrice principale de la PCS, deux organismes partenaires communautaires ont réussi à assumer le rôle principal de PCS auprès des clients qu'ils soutenaient déjà. Il s'agit d'une étape importante qui a contribué à renforcer les capacités de la PCS au sein de notre communauté.

#### **(b) Partenariats intersectoriels et activités axés sur le changement de système**

- Le comité directeur de la PCS a continué à participer à des réunions avec le travailleur en ressources familiales liées aux TSAF (troubles du spectre d'alcoolisation fœtale). Les statistiques et histoires sur les services liés aux TSAF à Sarnia-Lambton sont partagées avec les membres.
- Les partenariats intersectoriels demeurent solides dans la communauté, en dépit des difficultés rencontrées durant la pandémie. La collaboration, l'innovation et l'unité entre les divers secteurs ont été essentielles, tandis que les prestataires de services se consacraient à la reconception des services et des soutiens dont notre communauté a besoin. Par exemple, le principal organisme a travaillé avec des partenaires locaux au Centre de counselling familial pour créer un parcours de services clair en vue de répondre aux besoins particuliers multiples et complexes (intersection entre la PCS et le réseau de services communautaires (RSC) et de s'aligner sur les directives du MESSC).
- Le Programme ontarien des services en matière d'autisme (POSA) a lancé plusieurs initiatives au cours de l'année écoulée, entre autres : entrée à l'école, intervention d'urgence et programme pour la petite enfance géré par des fournisseurs de soins. Certaines de ces initiatives ont le potentiel de se recouper avec la PCS. Les organismes de coordination ont été spécifiquement invités par le MESSC à s'impliquer comme principaux responsables du Service d'intervention d'urgence (SIU) du POSA. L'organisme Pathways, ainsi que huit autres organismes de coordination de la région Ouest, ont formé un consortium pour concevoir l'application SIU. L'hôpital Hôtel-Dieu Grace et Contact Brant sont les deux principaux organismes responsables de cette initiative dans la région Ouest, l'hôpital Hôtel-Dieu Grace étant désigné comme principal responsable de notre région. Le Service d'intervention d'urgence a été lancé le 1<sup>er</sup> avril 2022.
- En 2021, le MESSC a annoncé des stratégies visant à moderniser les services d'intervention précoce et de besoins spéciaux. L'une de ces initiatives s'appelle carrefours BonDépart. Dans le cadre de cette initiative, les centres de traitement pour enfants (CTE), en collaboration avec des organismes locaux, mettront les familles en contact avec les services de développement de l'enfant en offrant un point d'entrée clair aux familles ayant des préoccupations concernant le développement de leur enfant et/ou le fonctionnement quotidien lié au développement. Pathways Health Centre for Children s'est joint à un petit groupe d'adopteurs précoces du nouveau modèle en février 2022, et d'autres CTE seront intégrés plus tard en 2022. Les organismes de coordination et les centres de traitement pour enfants seront des partenaires officiels dans la prestation de services des carrefours BonDépart.

## **POINT NO 5 DE L'ORDRE DU JOUR**

---

*« La coordonnatrice de la PCS a, à l'heure actuelle et par le passé, fourni un excellent soutien. Elle écoute, conseille et prend les mesures appropriées au besoin. »*

*~Fournisseur de soins*

---

### **VI. DÉFIS**

#### **(a) Défis du système ayant un impact sur la PCS**

Le renforcement des capacités de la PCS au sein des organismes partenaires de Sarnia Lambton continue d'être un défi à mesure que les taux d'aiguillage augmentent et que la complexité des cas s'accroît. L'équipe de la PCS s'est employée à aider ses homologues locaux à jouer un rôle de premier plan dans la coordination des services dans le cadre à trois niveaux de la PCS pour guider l'intensité et le soutien des services élaborés par notre comité directeur de PCS. Cette année, nous reconnaissons le succès de deux organismes partenaires qui ont assumé avec efficacité ce rôle de premier plan. Compte tenu du besoin accru de planification coordonnée des services dans la région de Sarnia Lambton et de l'augmentation des délais d'attente, le renforcement des capacités avec d'autres fournisseurs de services reste essentiel pour soutenir efficacement les familles dans notre communauté.

- Les nombreuses difficultés rencontrées au cours de l'année écoulée sont en corrélation directe avec la pandémie, à savoir la complexité accrue des cas soumis à la PCS, l'épuisement professionnel des parents et des fournisseurs de soins, le manque de services en personne, y compris de répit; la pénurie de personnel et les fermetures répétées d'écoles. Les problèmes de santé mentale ont été associés à la pandémie ou ont été exacerbés par les défis de la COVID-19. Une régression notable des capacités et de la résilience a été observée à mesure que nous revenons aux services en personne.

#### **(b) Solutions possibles**

- Continuer à explorer et à collaborer pour trouver des moyens de renforcer les capacités et d'accroître l'engagement de nos partenaires dans la prestation de services coordonnés au sein de leurs organismes.
- Étudier les options permettant de faire face à l'augmentation des listes d'attente, aux délais d'attente et à la complexité du soutien requis, avec les financeurs et autres fournisseurs de la PCS.

---

*« J'ai été extrêmement impressionné par l'approche multidisciplinaire, fondée sur les forces, de la coordination des services et des besoins. La coordonnatrice des services coordonnés est d'un grand soutien, bien informé et a à cœur les intérêts de la famille. »*

*~ Organisme communautaire partenaire*

---

## **POINT NO 5 DE L'ORDRE DU JOUR**

### **VII. PROCHAINES ÉTAPES**

- Chercher à obtenir plus d'information et de clarté concernant le service d'intervention d'urgence du POSA et les attentes à l'égard des organismes de la PCS.
- Explorer la formation et l'éducation liées à l'équité, à la diversité et à l'inclusion qui aideront à soutenir et à guider le travail du comité directeur de la PCS.
- Rechercher des conseils et un soutien auprès du superviseur de programme du MESSC, de la communauté de pratique de la PCS et d'autres groupes de PCS concernant l'augmentation du nombre de cas, les délais d'attente et la complexité des cas.
- Réviser le sondage sur l'engagement du comité directeur de la PCS afin de permettre au groupe de bien comprendre les réponses et de chercher à s'améliorer continuellement.
- Renforcer le partage de l'information et les systèmes de dossiers électroniques avec les partenaires locaux afin d'améliorer la prestation de services de la PCS.
- Évaluer notre modèle de prestation de services pour s'assurer qu'il soutient efficacement les familles.

---

Les membres du comité directeur de la PCS, dont la liste figure ci-dessous, ont examiné et approuvé le rapport annuel 2021-2022 de la PCS le 12 mai 2022, et des courriels de soutien ont été envoyés à l'organisme principal.

---

## **POINT NO 5 DE L'ORDRE DU JOUR**

Les organismes suivants ont contribué au rapport annuel 2021-2022 de la PCS et l'ont approuvé :

Aamjiwnaang First Nation Health Services

Conseil scolaire catholique Providence

Conseil scolaire Viamonde

Centre de counselling familial

Services de soins à domicile et en milieu communautaire - Érié St. Clair

Kettle and Stony Point Health Services

Lambton County Municipal Services (Social Planning and Children's Services)

Lambton Kent District School Board

Pathways Health Centre for Children

Santé publique de Lambton

Société d'aide à l'enfance de Sarnia Lambton

Sarnia Lambton EarlyON

St. Clair Catholic District School Board

St. Clair Child & Youth Services

TVCC

**POINT NO 5 DE L'ORDRE DU JOUR**

June 22, 2022

Honourable Christine Elliott  
 Minister of Health  
 5<sup>th</sup> Floor, 777 Bay Street  
 Toronto, ON M7A 2J3  
[Christine.elliott@pc.ola.org](mailto:Christine.elliott@pc.ola.org)

Honourable Stephen Lecce  
 Minister of Education  
 Mowat Block, 900 Bay Street  
 Toronto, ON M7A 1L2  
[minister.edu@ontario.ca](mailto:minister.edu@ontario.ca)  
[Stephen.lecce@pc.ola.org](mailto:Stephen.lecce@pc.ola.org)

Honourable Christine Elliott and Honourable Stephen Lecce,

The Upper Canada District School Board (UCDSB) Special Education Advisory Committee (SEAC) is aware of the process of revision to PPM 81 that has been undertaken by the Ministries. The committee is also aware of the provincial shortage of nursing staff and the impact that this is having on students and families, particularly as it relates to having medical needs met within the school setting.

The UCDSB Special Education Advisory Committee understands that the Regulated Health Professions Act does permit regulated health care professionals to delegate controlled acts to non-regulated individuals. Delegation to staff is not possible within the UCDSB, and many other boards, as the collective agreements do not have provisions to permit this to occur. In situations where regulated health care professionals are delegating controlled acts, UCDSB is in a position of needing to draw upon scarce nursing resources and to fund private nursing. Given the current nursing shortage, it is not always possible to secure private nursing services and alternative arrangements are made directly with families to ensure that the students can safely attend school while having their medical needs attended to. This has included permitting parents/guardians or temporary health care workers employed by families within their homes, following all health and safety measures for the school environment, to come into the schools to perform the controlled acts.

The UCDSB SEAC is concerned with the proposed amendments and a potential expansion in the types of controlled acts that can be delegated to non-regulated education workers. UCDSB is already in a position of not being able to provide service from non-regulated education workers with the current PPM and we do not support assuming the risk to students, staff, and the board.

Beyond the concerns related to collective agreement barriers, we would like to draw attention to other related concerns:



## **POINT NO 5 DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Medical procedures that are controlled acts should be performed by duly qualified health care professionals. Schools and boards are not in positions to manage the supervision of controlled acts that are regularly performed in the school setting.
2. Parents and guardians should not be expected to attend at a school to perform medically prescribed procedures as a result of the nursing shortage. Where collective agreements do not permit the delegation of controlled acts to non-regulated education employees, measures must be in place to permit boards to use the traditional method of securing nursing services through the Ministry of Health for school-based nursing.
3. If the intention of the Ministry is to permit the delegation of controlled acts to non-regulated education workers, Boards should have a means of recovering the full cost of private nursing services that are incurred as a result of delegation by a regulated health care professional. In the absence of a cost recovery system, there needs to be a mechanism in place to have the provision of services revert to the Ministry of Health. Private nursing services are costly and can severely impact budgets allocated for special education services. Medical procedures that are controlled acts that need to be performed during the school day for students should be the responsibility of the Ministry of Health and should not negatively impact the education services available for all students with special education needs.
4. While the nursing shortage is not the responsibility of school boards, the delegation of controlled acts by regulated health care professionals places boards, like UCDSB, in direct competition for scarce nursing resources, thereby exacerbating an already challenging situation and placing additional burdens on our families.

We appreciate that discussions are ongoing at the provincial level and between various ministries. We request that the government take immediate action to develop a solution that ensures that all students requiring medical support in the school setting continue to have equitable access to learning and that risk to students, school boards and their employees is minimized.

Sincerely,

John McAllister  
Chair of the Board  
Upper Canada District School Board

Michel LaBonte  
Chair, UCDSB Special Education  
Advisory Committee

Cc. Chairs of all Ontario Special Advisory Committees  
Ontario Public School Boards' Association (OPSBA)  
Parent Associations Advisory Committee (PAAC) on SEAC  
John Jordan, MPP of Lanark, Frontenac and Kingston  
Steve Clark, MPP of Leeds Grenville, Thousand Islands and Rideau Lakes  
Nolan Quinn, MPP of Stormont, Dundas and South Glengarry  
Stephanie Sarrazin, MPP of Glengarry, Prescott and Russell

